



Extrait du SNUipp-FSU 47

<http://47.snuipp.fr/spip.php?article1460>

SNUipp-Infos : Rased, Psy, PEMF, ASH 1er et 2nd degré

- Pratique - Ressources - Publications Thématiques du SNUipp -



Date de mise en ligne : lundi 12 mars 2018

Description :

Dernier numéro : ASH 2nd degré

SNUipp-FSU 47

Pour en savoir plus sur :

ASH 1er et 2nd degré,
psychologues de l'éducation nationale,
maîtres formateurs

Publications ciblées : dossiers thématiques.

Les liens ci-dessous pointent vers le site national du SNUipp.

[SNUipp-Infos N°126 supp1 - ASH 2nd degré](#)



[- Mars 2018 : Lien direct](#)

Reprendre la main sur le métier d'enseignant spécialisé

La dégradation des conditions d'accueil et des conditions de travail dans les enseignements adaptés ne doit pas être une fatalité.

Les enseignants y proposent une pédagogie innovante et dynamique. Le « toutes et tous capables » est une valeur que nous portons dans l'enseignement adapté.

Et même si les attaques contre les structures et les personnels ne sont pas générales, elles sont nombreuses : perte de salaire, suppression de l'indemnité de sujétion, nouvelle formation spécialisée (CAPPEI) ou 6e inclusive dévoyée.

On peut s'interroger sur la capacité de la nouvelle formation à répondre aux enjeux posés par le public accueilli en classe ordinaire, dans les SEGPA, les EREA, les ULIS et tous les dispositifs d'aide du second degré.

On observe une baisse du nombre d'heures de formation et un risque d'interchangeabilité des personnels. Cela remet en cause la priorité de la transmission des savoirs et leur mobilisation par les élèves.

Ce sont pourtant des questions essentielles. A quoi devrait servir une formation spécialisée ? Pour quelles missions sur le terrain ?

Dans un contexte où les publics accueillis questionnent les structures et les dispositifs, comment les enseignants construisent des réponses pédagogiques appropriées ?

Les états généraux des SEGPA ont commencé à y répondre. Le succès de l'initiative montre que les enseignants sont prêts à mobiliser leur expertise et leur professionnalité, pour la réussite des élèves dans le cadre des structures de l'enseignement adapté, à condition que l'on prenne en compte leur professionnalisme et leur pouvoir d'agir.

Reprendre la main sur le métier d'enseignant spécialisé, telle est la question.

[SNUipp-infos N°125 supp1 - ASH 1er degré](#)



[- Décembre 2017 : Lien direct](#)

L'engagement comme seule réponse

Si l'engagement de tous les acteurs de l'école auprès des élèves en situation de handicap est jugé remarquable par le médiateur de l'Éducation nationale, les bonnes conditions d'enseignement et d'apprentissages sont trop rarement au rendez-vous : inclusion à marche forcée, formation initiale et continue très insuffisantes, diminution des enseignements adaptés, enseignants référents débordés. Le gouvernement annonce un plan qui reste très loin des conditions requises pour une scolarisation réussie des élèves en situation de handicap.

Réduire les effets des inégalités et permettre à tous les élèves qui rencontrent des difficultés passagères ou inscrites dans la durée, ne peut se réduire à une intention.

A ce titre, les préconisations du ministre suite aux résultats des évaluations PIRLS sont hors-sujet et pas de nature à aider les élèves les plus éloignés de la culture scolaire.

Que tous les élèves comprennent ce qu'ils lisent est un enjeu majeur pour des apprentissages réussis mais aussi pour leur vie future.

Mais comment y parvenir à l'école en termes de prévention et de remédiation ? Quels moyens donner à l'école pour qu'elle ne soit son propre recours et éviter externalisation et médicalisation de la difficulté scolaire ?

Le SNUipp tente de dégager quelques pistes dans ce numéro pour nourrir la réflexion. D'autres dossiers retiennent toute notre attention. Celui des enseignantes et enseignants référents, la question des places dans les ESMS pour les élèves lourdement handicapés, celle des effectifs en ULIS, celle des accompagnants ainsi que le dossier toujours très sensible des RASED. pour assurer la réussite de toutes et tous.

[SNUipp-infos N°125 - PSY-EN](#)



[- Novembre 2017 : Lien direct](#)

PsyEN : Votez pour vos nouveaux représentants !

Après la mise en place du corps des PsyEN au 1er septembre 2017, une nouvelle étape se profile avec les élections des représentants des psychologues dans les instances paritaires nationale (CAPN) et académiques (CAPA). Une forte participation à ce scrutin et des résultats significatifs pour le SNUipp-FSU constitueront une force pour faire entendre et respecter la voix des personnels face à l'administration.

Avec la création du corps de PsyEN, le SNUipp-FSU a participé activement au travail de concertation avec le ministère pour définir les modalités concrètes de fonctionnement de ce corps.

En parallèle il a organisé de multiples réunions syndicales, informé régulièrement la profession, l'a mobilisée pour faire respecter les engagements de l'état...

Tout ce travail devra se poursuivre pour que notre métier gagne en qualité. Au sein du service public d'éducation, permettre à tous les acteurs de l'école, enfants, parents et professionnels, d'accéder gratuitement à une ou un psychologue pour une écoute, un accompagnement, une aide, dans le respect des différents champs théoriques de la psychologie et de l'autonomie professionnelle des psychologues, voilà l'objectif du SNUipp-FSU et de ses candidats.

Votez sans attendre et avec détermination !

[SNUipp-Infos N°124 - Formateurs](#)



[- Octobre 2017 : Lien direct](#)

Formateurs : des acteurs essentiels

Les missions des formateurs évoluent à chaque changement politique.

De nouvelles prescriptions sont imposées dans l'urgence : évaluations CP, retour aux « fondamentaux » et au « lire, écrire, compter, respecter autrui », CP à 12 et formations en REP+.

La conception de l'évaluation, mais aussi la mise en place de l'accompagnement en lien avec la réforme de l'inspection questionnent également la fonction de formateur.

Ces empilements successifs et la part de plus en plus importante des tâches administratives, contribuent à un alourdissement des missions. Il reste encore du chemin à parcourir pour la pleine reconnaissance du tiers temps de

décharge et pour un recrutement massif de PEMF et de conseillers pédagogiques.

De surcroît, le budget 2018 ne permettra pas de respecter les engagements en termes de revalorisation. Les formateurs sont pourtant des acteurs essentiels de la réussite de tous les élèves.

[JPEG - 22.3 ko]

[SNUipp infos supp n°123 - psy-EN](#)

[- Mai 2017 : Lien direct](#)

Nouveaux défis pour les psychologues de l'Éducation nationale

Dans cette période d'élections, les questions de justice sociale, du travail, des défis écologiques, du « vivre ensemble » dans le respect et la coopération, sont toujours d'actualité.

L'école, en promouvant les valeurs républicaines, reste un vecteur indispensable pour lutter contre la haine de l'autre, le rejet, les discriminations, la violence qui font trop souvent irruption dans la société.

C'est pourquoi l'investissement en termes de financement, de postes, de formation, doit être une priorité, de la maternelle à l'université. Pour les psychologues de l'Éducation nationale qui ont vu le dernier quinquennat leur attribuer enfin un statut bien identifié dans l'institution, c'est maintenant la mise en place du nouveau corps qui est centrale.

Comment la formation initiale va-t-elle être organisée, quels enjeux pour les psychologues qui vont devenir tuteurs de nouveaux collègues qui découvriront le métier dans l'institution scolaire, le fonctionnement en RASED, le partenariat ?

Comment les procédures d'intégration et de détachement pour les psychologues en poste vont-elles se dérouler ainsi que la préparation du mouvement et des instances paritaires prochaines qui traiteront des carrières et du mouvement ?

Le parcours jusque-là n'a pas été un long fleuve tranquille. Des résistances à la reconnaissance de la place des psychologues en passant par les chausse-trappes, la vigilance et la réactivité ont été de tous les instants.

L'épisode en mars du projet d'arrêté sur le cycle de travail visant à rajouter trois semaines de travail aux psychologues du 1er degré en a été un exemple. Pour peser sur l'administration, il a fallu le succès de la pétition lancée par le SNUipp-FSU pour trouver une solution la moins pénalisante possible pour les collègues.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont permis d'infléchir la position de l'administration et qui ont montré que leurs voix devaient compter. Le SNUipp avec la FSU continue et continuera à vous informer et à mobiliser. Son efficacité dépend de l'implication et du soutien de tous.